

NEWSLETTER 9 – Cadre de qualité pour les mesures d'étanchéité à l'air

Bruxelles, le 30 mai 2016

Cher Mesureur d'étanchéité à l'air,

Au moyen de cette newsletter, nous vous donnons une mise à jour de la situation actuelle du cadre de qualité étanchéité à l'air de BCCA asbl.

Modification de la procédure de paiement à partir du 1 juin 2016

Comme déjà mentionné dans la dernière newsletter, il a été décidé en concertation avec le Comité d'Avis Restreint et la Commission de Consultation de désactiver à partir du 1 juin 2016 la possibilité que le donneur d'ordre paie la contribution pour la déclaration de conformité. La possibilité causait fréquemment des problèmes lors de la délivrance de la déclaration de conformité et était souvent la cause de confusion chez les donneurs d'ordre. Entre-temps, le coût d'une déclaration de conformité devrait être suffisamment connu sur le marché.

Pour des dossiers notifiés à partir du 1 juin 2016, l'entreprise du mesureur d'étanchéité à l'air devra toujours payer la déclaration de conformité via le crédit que l'entreprise peut charger dans l'application en ligne. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter notre helpdesk via luchtdichtheid@bccca.be.

Modification de la description du cadre de qualité

La description du cadre de qualité est le règlement avec les dispositions et les accords auquel est renvoyé à partir de la convention entre BCCA asbl et les mesureurs d'étanchéité à l'air.

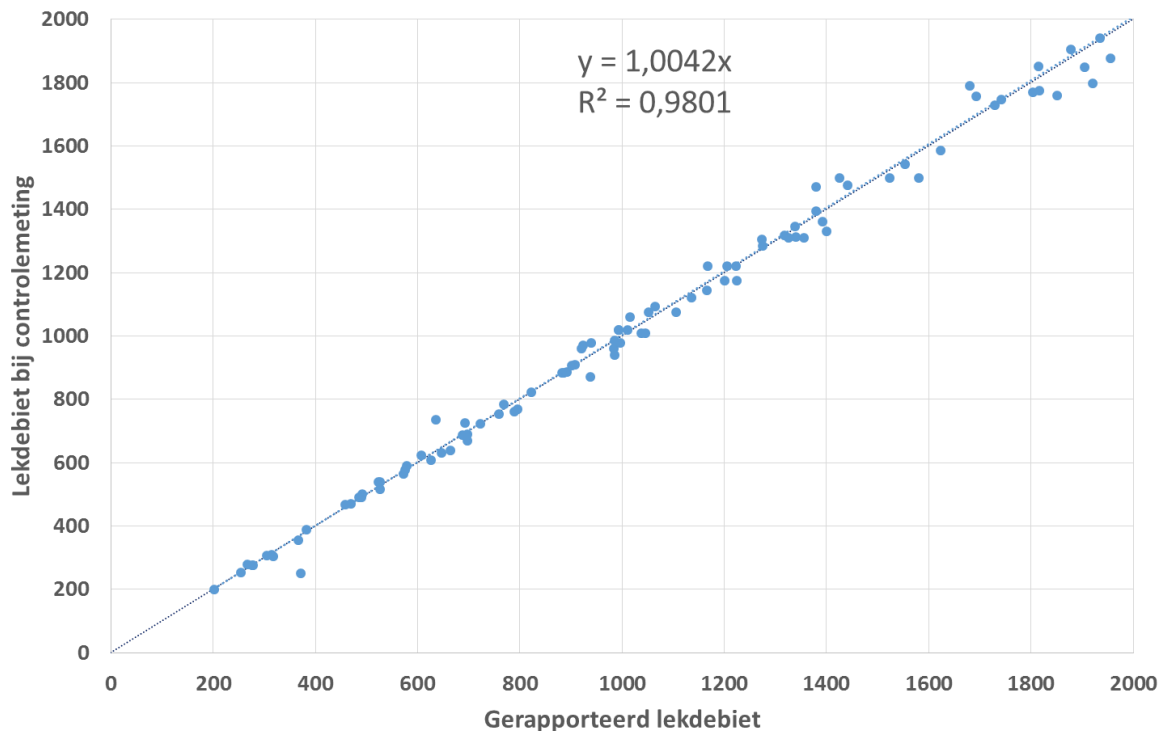
Suite à la désactivation de la possibilité que le donneur d'ordre paie la déclaration de conformité, la description a été modifiée. La nouvelle version du document est disponible sur [cette page](#).

Aperçu des inspections réalisées et des non-conformités constatées

Dans le cadre de qualité étanchéité à l'air, 8 inspecteurs sont actifs pour contrôler les mesures d'étanchéité à l'air sur chantier et les rapports téléchargés dans l'application en ligne suivant les STS-P 71-3 et les procédures imposées par le cadre de qualité. Entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 avril 2016, 505 inspections in situ ont été réalisées auprès de 153 mesureurs d'étanchéité à l'air employés par 123 entreprises. En plus, 745 dossiers de 166 entreprises ont été contrôlés pour vérifier leur correction et complétude.

Les statistiques montrent que le temps d'attente lors de contrôles in situ ne s'élève qu'à 5 minutes. Après le contact téléphonique dans les 5 minutes après réception du SMS FIN, l'inspecteur a jusqu'à 15 minutes pour arriver sur place pour contrôler le mesureur d'étanchéité à l'air présent, les préparatifs, les appareils utilisés et les résultats de mesure obtenus. Une telle inspection dure 22 minutes en moyenne, y compris le temps pour répondre aux questions du mesureur d'étanchéité à l'air et pour réaliser des inspections *difficiles*.

Pour 74% de ces inspections in situ en 2016, les débits de fuite rapportés ont pu être vérifiés au moyen d'une mesure de contrôle. Dans la plupart des cas, l'écart sur le résultat est très limité.



Si pendant les inspections, des dérogations sont constatées par rapport aux STS-P 71-3 et/ou aux procédures du cadre de qualité, le dossier est traité comme décrit dans la description du cadre de qualité (disponible sur [cette page](#)). En 2016, la commission d'évaluation a été consulté 22 fois jusqu'au 30 avril 2016 pour des grandes non-conformités, dont 20 fois sur base d'inspections desktop et 2 fois sur base d'inspections in situ. En outre, 8 petites non-conformités ont également été constatées lors des inspections desktop.

Quelques dérogations qui se présentent souvent sont

- Des préparations non conformes
- Une différence de pression à débit nul trop élevée
- Un coefficient de détermination trop bas
- Un point de mesure trop haut ou trop bas par rapport à la différence de pression mesurée à débit nul
- La mesure avec un manomètre dont le calibrage n'a pas été réalisé à temps
- Le manque de données de calibrage du thermomètre utilisé dans le rapport d'essai
- Le manque de données de calibrage du manomètre utilisé dans le rapport d'essai
- Le manque du logiciel utilisé dans le rapport d'essai
- Le manque de la description de la zone effectivement mesurée dans le rapport d'essai
- Des rapports des préparations qui ne sont pas suffisants
- L'enregistrement tardif de la mesure

Astuces pour un déroulement aisé des inspections

Afin d'obtenir un déroulement aisé des inspections et de prévenir les constatations de non-conformités, nous vous donnons quelques astuces.

- Suivre toujours les instructions données dans la description du cadre de qualité (disponibles sur [cette page](#)).
- Envoyez votre SMS START à temps (c.-à-d. à l'arrivée sur chantier) avec une estimation réaliste de l'heure de fin. Attendez au moins 5 minutes après l'envoi du SMS de FIN avant d'annuler les préparations et le montage de l'équipement d'essai.
- Introduisez votre planning à temps dans l'application en ligne. Si vous devez toutefois notifier une mesure le jour même, vous devez aussi envoyer un e-mail à luchtdichtheid@bccabe. Les limitations suivantes sont en vigueur: le dossier doit être créé au plus tard 1 heure avant d'envoyer le SMS START et il doit y avoir minimum 3 heures entre l'envoi de l'e-mail et l'envoi du SMS de FIN.
- Contrôlez la conformité des préparations avant, pendant et après la mesure, ainsi que la mesure réalisée.
- Faites en sorte que vous disposez toujours des documents de calibrage de l'équipement lors d'une mesure.
- Contrôlez la complétude de vos rapports au moyen de l'Annexe 4 des STS-P 71-3.
- Avant de valider le dossier dans l'application, vérifiez si vous avez tout rempli correctement.

Se désinscrire

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, vous pouvez vous désinscrire [ici](#).

BCCA asbl – Rue d'Arlon 53 à 1040 Bruxelles – luchtdichtheid@bccabe – www.bccabe